

Image not found or type unknown



Vice caché sur toiture? mensonge?

Par **alpin73**, le **25/09/2011** à **17:22**

Bonjour,
J'ai acheté une maison en juin 2007.
Pas de problème particulier depuis.
J'ai demandé récemment à un charpentier de m'établir un devis pour un velux.
Lors de sa visite, il m'annonce que je dois penser à refaire un pan de mon toit qui commence à "faiblir".
Quelle surprise! Lors de mon achat, l'ancien propriétaire avait dit que la toiture a entièrement été refaite il y a moins de 10 ans. Il s'avère que seule la partie visible de la route l'est!
Que puis-je faire? Ai-je un recours?
Merci d'avance pour vos réponses.
Cordialement.